

*Affaires courantes**[Français]*

«L'innovation: La clé de l'économie moderne» présente des initiatives précises, conçues exactement pour faire de l'innovation la clé de l'économie de l'avenir. Mon plan, qui rassemble plus de 30 initiatives tributaires des responsabilités de dix ministres et de leurs ministères, représente un effort de l'ensemble du gouvernement pour relever les défis du leadership économique.

[Traduction]

Ce plan n'est pas une panacée. Les panacées n'existent pas. C'est plutôt un plan d'action coordonné, sensible aux besoins véritables du secteur privé, un plan qui résulte de consultations, ainsi qu'un engagement à l'égard d'un ordre de travail des responsabilités qui en découlent.

Le défi qui se dresse devant nous est clair: il s'agit de repousser les limites de la reprise en cours pour atteindre une véritable expansion économique, avec des emplois durables. Notre gouvernement ne va pas tout bonnement décréter que dorénavant l'économie sera innovatrice. Mais, ce qu'il faut comprendre, c'est que nous devons travailler la main dans la main pour bâtir cette économie innovatrice, un morceau à la fois. Je crois que cela, nous pouvons le faire, en agissant ensemble, en visant des résultats concrets, en ciblant nos programmes et en comprimant nos dépenses afin de remplir l'engagement que nous avons pris en matière de réduction du déficit.

Comme le livre rouge nous le rappelle, «pour être dynamiques et prendre de l'expansion, les économies doivent sans cesse innover. . . L'innovation comporte des risques et peut tourner à l'échec. L'État n'a pas pour mission de mettre l'entreprise à l'abri de tous les risques, il doit créer un cadre économique et institutionnel propice à l'innovation».

L'innovation: La clé de l'économie moderne est un plan d'action pour concrétiser cette perspective.

● (1520)

[Français]

M. Gaston Leroux (Richmond—Wolfe, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais réagir aujourd'hui au dépôt de l'énoncé politique du ministre de l'Industrie.

Bien que ce document comporte des éléments intéressants, reconnaissons-le, on ne peut voir là qu'un document d'une politique industrielle substantielle qui n'existe pas, une politique substantielle, dis-je, à laquelle on était en droit de s'attendre, étant donné l'état de l'économie canadienne.

On indique ici un plan d'action pour une trentaine de programmes impliquant la concertation d'une dizaine de ministres. Déjà, nous savons que dans certains aspects du plan d'action annoncé, la collaboration de certains ministres prendra jour et ne verra le résultat qu'en 1998, selon les informations que nous avons obtenues pour certains aspects du document. Certains plans n'arriveront qu'en 1995, avec points d'interrogation, confirmés avec des échanges que j'ai eus avec les fonctionnaires du ministère.

La publication de ce document nous semble donc prématurée puisque les nouvelles orientations proposées sont tributaires de politiques en provenance d'autres ministères, qui ne sont pas encore connues ou qui le seront, comme je le dis, très tard, des

consultations encore inachevées et des révisions de programmes qui tardent à venir.

On sait fort bien que déjà dans le domaine des programmes sociaux, on a absence d'un certain nombre de documents clés qui n'ont pas encore été déposés. Comment le ministre peut-il se vanter que sa politique tient compte de tous les tenants et aboutissants permettant aux entreprises de connaître l'essor souhaité? Par exemple, les mesures à être prise par le ministère des Travaux publics ne seront connues qu'en 1995.

Or, on sait fort bien que cette option, que le ministre a choisie dans son plan, de favoriser la croissance vers les petites entreprises en ouvrant les achats du gouvernement et en permettant à des entreprises d'avoir accès à ce qui est disponible en termes d'achats par le gouvernement, ce plan d'action, on ne sait pas d'où ça va venir et quand ce sera complet.

Lorsqu'on parle de croissance d'entreprises en donnant accès aux PME au gouvernement dans les achats, dans quelle forme on la fera? Est-ce qu'on permettra à des entreprises de s'inscrire dans un fichier? Est-ce qu'on ira en demande de soumissions et permettre le service professionnel, technique? Comment cela se fera? Ce sont des inconnus. Lorsqu'on parle de croissance, pour les entreprises, on sait aussi que c'est différent de la notion du développement. La croissance de certaines entreprises n'entraîne pas nécessairement le développement économique pour un territoire ou pour une région complète.

Alors, des inconnus comme ceux-là nous empêchent de comprendre la rapidité avec laquelle le ministre vient se vanter ici de déposer un plan d'action en disant qu'il répond à une urgence de l'économie et surtout une volonté de développer des PME, créatrices d'emplois, ce qui est reconnu par tout le monde.

Un autre exemple qui reflète le manque de vision global de la politique, c'est l'innovation technologique. En effet, le ministre envisage une politique d'innovation technologique sans connaître les résultats des consultations actuellement en cours sur la recherche et le développement, puisque ceci viendra plus tard en 1995.

On nous parle donc de consultations avec des partenaires. Entre autres, on voit très mal comment le ministre se défend lorsque le Québec a ouvert, sur la question de l'autoroute électronique, à prendre du leadership, alors que le gouvernement fédéral, par le biais de son ministre, demeure tout à fait fermé en termes de dialogues et d'échanges sur cette question.

Comment le ministre peut-il justifier l'existence d'une véritable politique d'innovation technologique tout en reléguant au second plan tout le secteur de la recherche et du développement? Par définition, l'innovation sous-entend la recherche de produits et de procédés nouveaux servant à rendre concurrentielles les entreprises sur le marché international. Sans cela, on ne peut véritablement pas parler d'entreprises concurrentielles, on en convient.

Alors, le ministre nous propose un plan d'action, le sien, qui tient compte de trois dimensions importantes: l'aide aux PME, les infrastructures et la technologie. Pour ce qui est de l'aide aux PME, le ministre nous propose, et à contrecœur, de maintenir l'aide au financement par le programme de la Loi des prêts aux petites entreprises. Je dis à contrecœur, puisque ce n'est que parce que le livre rouge mentionne ce programme que le ministre